

<http://clg-joseph-paul-boncour-st-aignan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article63>



Une collégienne nouvelle porte-drapeau

- Vie au collège -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2022

Copyright © Collège Joseph PAUL-BONCOUR, Saint-Aignan - Tous droits

réservés

[<http://clg-joseph-paul-boncour-st-aignan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-joseph-paul-boncour-st-aignan/local/cache-vignettes/L400xH225/636c583f3651b479428b45d0-46812.jpg>]

Remise officielle du drapeau des anciens combattants à Elsa Gillier-Burdet.

© Photo NR

Lors d'une cérémonie officielle organisée lundi au collège Paul-Boncour, la collégienne Elsa Gillier-Burdet a reçu, des mains du général Jean-Marie Beyer délégué général du Souvenir français du Loir-et-Cher, le drapeau des anciens combattants prisonniers de guerre et déportés remis par la municipalité de Saint-Aignan.

Cette idée a vu le jour au cours du nettoyage du carré militaire de Saint-Aignan réalisé par les élèves du collège le 4 octobre dernier (lire la NR du 6 octobre). Nicolas Galland, principal du collège, souhaitait donner une certaine solennité à l'événement. C'est ainsi qu'une cinquantaine de personnalités, des élus parmi lesquels Éric Carnat maire de Saint Aignan, Philippe Sartori vice-président du conseil départemental, Fleurette Barranco inspectrice de l'Éducation nationale, les représentants d'associations patriotiques du département, les membres du conseil d'administration du collège, les professeurs et les élèves concernés par le projet de mémoire, assistaient à cette cérémonie empreinte d'émotion.

Portée par le Souvenir français depuis quelques années, cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, et de la transmission des valeurs républicaines aux jeunes générations. Une convention tripartite signée entre la municipalité de Saint-Aignan, le Souvenir français et le collège engage ce dernier à la conservation, la préservation et la transmission pédagogique des valeurs que véhicule ce drapeau qui sera installé dans un lieu de passage, et qui sera porté par les élèves lors des manifestations patriotiques notamment le 8-Mai et le 11-Novembre. « Une convention qui au-delà de notre devoir quotidien, nous engage un peu plus formellement ce soir », conclura Nicolas Galland.

Michèle MALLEN

Correspondante NR

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/saint-aignan/une-collegienne-nouvelle-porte-drapeau>